

Compte-rendu du conseil d'école 1^{er} trimestre - le vendredi 20 octobre 2017 à 18h00 - SAVIGNY

• Membres présents :

Monsieur Michel FORTERRE, Maire d'Avrainville
 Madame Corinne NICOLAS, Maire de Vomécourt sur Madon
 Monsieur David PREVOT-PIERRE, Maire de Pont sur Madon
 Monsieur Denis BASTIEN, Maire d'Avillers
 Monsieur Jean-Marie BREGEOT, Maire de Bettoncourt
 Monsieur Alain GODARD, maire de Xaronval
 Madame Anne SIMONIN, Maire de Marainville
 Madame Chantal DESCHASEAUX, Maire de Savigny
 Monsieur Jean-Luc THIERY, Maire d'Hergugney
 Monsieur Jean VAUBOURG, Maire de Bouxurulles et président du SIVS
 Mesdames Amandine CORBIER, Emilie DITONNE, Sandra LALLEMENT, Céline PLUYETTE,
 Morgane DOUVILLE et Marie BOIT, déléguées titulaires ou suppléantes des parents d'élèves
 Madame Sandra MULLER, directrice de l'accueil périscolaire
 Madame Sandrine HILL, ATSEM
 Mesdames Christine HEIN, Valérie JEANGÉORGES, Valérie LELIEVRE, Séverine REMY, ,
 Mathilde CHARTIER, Judith RODRIGUEZ enseignantes.

• Membres excusés:

Mme l'IEN de Golbey, Mme Prévot-Pierre (Présidente de l'APE), Mme Gerberon (parent délégué)
 Mr Prévot-Pierre (Maire de Pont sur Madon), Mr Aubry (DDEN).

• Secrétaire de séance : Mme Mathilde Chartier

1. La rentrée

Elections/Résultats

Nombre d'électeurs	191
Nombre de votants	151 votants dont 142 exprimés
participation	79 %
Elus titulaires	Amandine Corbier, Sandra Lallement, Marie Boit, Morgane Douville, Justine Nicolas et Caroline Gerberon
Elus suppléants	Audrey Fleurette, Céline Pluyette et Emilie Ditonne

Mme Rodriguez remercie les parents pour leur investissement et leur motivation.

Qui sont les membres de droit (EN CAS DE VOTE) ?

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école qui préside
- deux élus (le Président du SIVS et son vice-Président)
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
- le délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter l'école et de faire la liaison communes-enseignants
- l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription

Sont invités et pouvant avoir une voix consultative pour les affaires les concernant :

- un représentant de l'APE
- les personnels du RASED
- les ATSEM
- la directrice du Périscolaire

En fonction de l'ordre du jour et après avis du conseil d'école, d'autres personnes peuvent être invitées si leur consultation est jugée utile.

Rappel :

Seuls les titulaires (membres votants, maires et autres partenaires) recevront une invitation.

Effectifs et répartition pédagogique

Mathilde Chartier Aline Thomasette	Séverine REMY	Valérie Lelièvre	Valérie Jeangeorges	Christine Hein	Judith Rodriguez Aline Thomasette
19PS 5MS	16MS 5GS	10GS 9CE1	21 CP	19 CE2 4 CM1	12 CM1 12 CM2
TOT 24	TOT 21	TOT 19	TOT 21	TOT 23	TOT 24

En tout 132 enfants contre 139 l'an passé.

Projet d'école

Cette année, les enseignantes ont choisi d'axer leur projet sur le thème de l'évolution et du progrès.

- Le 29 juin : Journée spectacle de fin d'année (la forme reste à définir).
- Les axes du projet d'école encore en vigueur continueront d'être étudiés.

Un nouveau projet d'école devra être rédigé pour septembre 2018 : les axes forts seront choisis d'après des indicateurs donnés par les évaluations CE2 mais l'axe principal sera le langage, suite aux observations de Mme l'IEN lors des inspections de décembre 2014.

Règlement intérieur

Il est associé à la charte de la laïcité et sera donc distribué avec celle-ci.

Les parents doivent les lire et s'engager à les respecter. Une grande attention sera portée aux atteintes à la laïcité.

Mme Rodriguez demande à l'assemblée si des modifications sont souhaitées. Les deux années passées, il avait été ajouté l'interdiction des cigarettes et cigarettes électroniques aux abords de l'école, le port de bijoux à l'école, ainsi que l'interdiction des portables.

— Lecture et adoption du règlement par vote.

— Le règlement et la charte de la Laïcité seront distribués aux familles et un coupon d'attestation sera à retourner à l'école.

Calendrier scolaire

Dates des vacances communiquées dans la note de rentrée.

Rentrée 2018/2019

La demande des chiffres prévisionnels a été faite par mail début octobre. Les réponses sont en cours. Mme Rodriguez remercie pour les nombreuses réponses déjà fournies.

2. Activités coopératives et scolaires

Natation

Reprise des séances le 9 septembre jusqu'au 9 décembre ou la semaine suivante selon l'avancée des apprentissages.

Suite à des travaux en 2018 à la piscine de Mirecourt, les CM étaient prioritaires, afin de valider le « savoir nager » qui est le niveau de compétences attendu en fin de cycle 3 (6ème). Les 5 premières séances ont donc concerné les CP et la classe de CM1/CM2. Le restant des séances sera pour les élèves de GS/CP/CE1. Mme Rodriguez remercie les 7 bénévoles qui ont l'agrément et qui encadrent dans l'eau. Ce nombre suffisant permet une rotation. Elle remercie également les autres personnes qui aident dans les vestiaires, ainsi que le SIVS, qui prend en charge les frais liés à l'activité natation (le transport et les entrées).

APE 3 Vallées

Grâce au soutien financier de l'association des Trois Vallées, l'école peut effectuer des sorties.

Les enseignantes tiennent à remercier très chaleureusement l'APE et toutes les personnes qui se dévouent ponctuellement ou à plein temps dans les actions menées.

Un compte des opérations liées à l'argent de l'APE est tenu à part et l'association sera destinataire d'un compte rendu des dépenses effectuées courant d'année et en fin d'année et sur demande si besoin.

Les fonds alloués peuvent servir pour les sorties, mais également pour l'achat de livres, jeux, ...

Actuellement le reste de l'an passé (455€) a été conservé pour servir lors de notre projet Cirque qui se tiendra durant l'année scolaire 2018/2019.

Sorties prévues pour cette année

- Darney le 25 mai et Xaronval en avril-mai pour les maternels-CP-CE1
- Le planétarium le 2 février pour GS-CP-CE1.
- Le musée art contemporain d'Épinal avec un trajet en train pour les PS-MS-GS
- Les mines du Thillot et le musée du textile au Ventron le 22 mars pour les CE2-CM
- Sortie Nature à Champenoux le 18 juin pour les CE2-CM
- Les CM se rendront également dans un centre de tri à Épinal le 14 novembre.

Actions coopératives

- Les enfants de l'école sont en train de vendre des sacs de courses sur lesquels tous les enfants auront dessiné un bonhomme et si possible, écrit leur prénom. Ce bénéfice sera utilisé pour financer le projet Cirque de l'an prochain.
- Comme chaque année, des calendriers de l'OCCE sont vendus en novembre dans les villages ; le bénéfice sera réparti entre les six classes.
- Photos de classe : l'avis des parents délégués est demandé quant au choix du photographe et de la photo. Il a été décidé de garder le photographe de l'an passé mais de remplacer le triptyque par une photo unique.

Actions de l'APE

La parole est donnée à Mme Lallement, trésorière de l'Association.

Cette dernière indique que les différentes actions sont présentées sur le site. Les actions menées l'an passé devraient être réitérées avec en plus, une vente de sapins et de sablés au moment des fêtes de fin d'année.

3. Aide aux enfants

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

- Il est demandé de travailler de plus en plus en anticipation des difficultés plutôt qu'en remédiation.
- Les horaires et jours sont les mardis et jeudis de 11h45 à 12h15
- Comme l'an passé, 36h pour du travail d'aide aux enfants en difficulté, mais aussi de l'aide au travail personnel, et un travail en lien avec le projet d'école. Il s'agit toujours de travail en petit groupe. Les enseignantes accueillent le reste de la fratrie pour limiter les trajets des parents.

Rased

- Composition = 1 psychologue scolaire et un maître E

Le RASED intervient sur demande de l'enseignant pour aider à surmonter des difficultés rencontrées par certains élèves.

- Rdv orthophonistes : Les délais sont très longs et pour éviter que les difficultés ne s'installent, le mieux est d'intervenir le plus tôt possible.

4. Hygiène et fréquentation scolaire

Question diverses qui ont été posées

Pour les poux, est-ce que les locaux et le matériel de l'école sont traités ?

Les obligations pour notre collectivité sont de ne pas coiffer les enfants concernés avec la même brosse et de laver les taies d'oreiller.

Un bac à sel sera mis au service des bonnes volontés sur le parking de l'école.

Fréquentation scolaire

Les enseignantes rappellent que les absences se signalent le matin même de l'absence et non le soir. Et que le motif de l'absence doit être donné, ce qui n'est pas toujours respecté.

La fréquentation des enfants le mercredi matin est très bonne : pas plus d'absence qu'un autre jour.

5. Locaux et sécurité des enfants (DUER - PPMS)

Deux documents particuliers mis à jour chaque année régissent la sécurité au sein de l'école :

- DUER : document unique d'évaluation des risques (présenté au conseil d'école)
- PPMS qui liste les dangers spécifiques à la commune

Concernant les exercices : Il faut faire 2 exercices évacuation-incendie et 3 exercices de confinement dont un spécifique intrusion- attentat.

- Une alerte incendie est effectuée dans le premier mois qui suit la rentrée : évacuation des locaux faite le jeudi 28 septembre.
- Un exercice de confinement sera fait à la rentrée des vacances de la Toussaint. Le premier concernera un confinement suite à un dégagement de fumée. La date sera communiquée aux familles pour l'exercice intrusion attentat qui se fera plus tard dans l'année. Les classes, notamment de maternelle et de CP, procèdent à des entraînements sous forme de jeux.

Petit rappel déjà transmis aux familles : en cas de danger extérieur à l'école (personne menaçante, nuages toxiques,...), les parents ne doivent en aucun cas se présenter devant l'école pour reprendre leur enfant si un tel événement devait se produire. L'enfant se trouve avec son enseignante en sécurité dans l'école. Seule une autorité est habilitée à ordonner la réouverture des locaux.

• Bus (Parents à l'arrêt de bus)

- Rappel du règlement : il faut être en avance et les maternelles doivent être repris par une personne nommément citée par les responsables de l'enfant ; en aucun cas, l'accompagnatrice du bus ne se charge de faire le trajet entre l'arrêt de bus et le domicile de l'enfant. Si personne n'est à l'arrêt de bus pour récupérer l'enfant, ce dernier sera remis au maire de la commune ou aux gendarmes. Un permis de bus est ou sera distribué à partir des GS. Chauffeurs et accompagnateurs peuvent et doivent le remplir en cas d'incident.

6. PERISCOLAIRE

La parole est laissée à Sandra Muller, directrice du service d'accueil périscolaire.

Le nombre d'enfants restant à la garderie du soir est en augmentation : 35 élèves utilisent ce service contre 10 le matin. Et la cantine fonctionne en 3 services avec un nombre d'élèves compris entre 60 et 70. Lors des premières semaines de rentrée, il a été tenté de faire 2 services de cantine mais l'essai n'a pas été convaincant.

Par ailleurs, une remarque de parent d'élève avait été faite quant au manque de place pour le service de cantine chez les maternels. Pour y remédier, les plus grands des maternels mangent sur des tables plus hautes tandis que les petits occupent les tables basses.

Les NAP : Cette année, les enfants sont répartis par classe et une discipline leur est attribuée pour toute la période. Ce fonctionnement permet de gagner énormément de temps par rapport à l'an dernier où les NAP fonctionnaient par inscription libre.

Centre aéré : La première semaine des vacances de la Toussaint aura lieu un centre aéré placé sous le thème des inventions, en lien avec le projet d'école. 25 à 35 enfants sont attendus par jour. Audrey, qui intervient dans l'école cette année, y passera une partie de son stage BAFA.

Mme MULLER rappelle qu'une page facebook permet de suivre les activités extrascolaires. Par ailleurs, Mme MULLER qui est enceinte, précise qu'à la rentrée, elle sera remplacée par deux personnes : Aurélie, pour tout ce qui touche à l'animation et Hélène, pour tout ce qui concerne la comptabilité.

Réforme des rythmes scolaires

La parole est donnée à Jean Vaubourg.

Un questionnaire est en cours d'élaboration et sera distribué aux familles prochainement via google drive ou par papier. Le questionnaire sera aussi accessible par le site de l'école.

Suite aux réponses de ce questionnaire et au financement, une décision sera prise pour l'an prochain.

Point sur l'extension

Le comité syndical va bientôt se réunir pour valider les plans d'agrandissement.

A la fin de l'année, dépôt du permis de construire et demande de subventions.

Questions diverses préparées

Pour le chauffage, pas de question mais les parents souhaitent juste avoir l'information, en cas de panne de chauffage, sur le site ou sur papier. La réponse faite est qu'en cas de panne, on en peut s'en rendre compte que le jour même donc difficile de prévenir à l'avance les parents.

La séance est levée à 19h30.

Mme Rodriguez remercie Monsieur Denis Bastien qui offre le verre de l'amitié.

Secrétaire de séance
Mathilde Chartier

Présidente de séance
Judith Rodriguez